

Communiqué de presse

Aux représentant-e-s des médias

Mardi 5 juin 2018

Nomination direction du Théâtre de l'Orangerie et du Grütli Transparence et impartialité

Le Département de la culture et du sport de la Ville de Genève se réjouit de l'arrêt de la Chambre administrative de la Cour de Justice du 22 mai 2018, qui rejette clairement le recours pour déni de justice déposé par Monsieur Didier Nkebereza.

Cette décision donne gain de cause à la Ville de Genève, laquelle a toujours affirmé que le processus de nomination mis en place pour les directions des théâtres du Grütli et de l'Orangerie s'est déroulé de manière rigoureuse, transparente et impartiale.

Cette confirmation permet aux directions des deux théâtres d'envisager sereinement le déploiement de leur première saison, actuellement en phase de finalisation.

Contacts

Félicien Mazzola
Département de la culture et du sport
Ville de Genève
022 418 95 25
079 542 66 50